

ciaires s'étend du fonctionnaire le plus élevé au plus humble d'un gouvernement. Mais nous n'avons pas admis, et nous n'admettrons jamais que l'officier-rapporteur a eu même tort aux yeux de la loi. Ce fonctionnaire est d'autant plus justifiable de prétendre qu'il a eu raison d'agir comme il l'a fait, que ces honorables messieurs, tant ici dans cette Chambre qu'au Nouveau-Brunswick, qui attaquent si violemment ses actes, qui déclarent si hautement que la loi a été violée, refusent cependant de porter l'affaire devant les tribunaux.

Mais je dirai une autre chose aux honorables membres de cette Chambre. Je me sens quelque peu indépendant, et j'éprouve un sentiment d'orgueil au sujet de cette affaire. J'ignore encore quelle sera la décision de la Chambre, mais si je suis maintenant dans la possession de mon mandat, je suis prêt à dire que je ne serai pas encore satisfait. Je ne veux pas laisser à ces honorables messieurs un seul argument; je ne veux pas leur laisser une seule excuse.

M. King n'a pas produit sa pétition; mais il ne sera pas dit que la question est réglée ici. Je suis prêt à faire plus. Je suis prêt à dire que dès que la liste électorale du comté de Queen aura été révisée et rendue légale, je suis prêt à donner ma démission et à demander de nouveau sans crainte le verdict de cette division électorale; et si le parti libéral du comté de Queen est disposé à accepter ma démission, je suis prêt à la donner dans le délai d'une heure—

M. MITCHELL: Vous faites mieux de la donner, c'est ce que vous avez de mieux à faire.

M. BAIRD: Et je dirai à ces honorables députés qui ont déployé tant d'activité dans cette affaire que je les inviterais à venir prendre part à cette élection. Je serais très heureux de rencontrer là le digne et jeune chef de l'Île du Prince-Édouard, qui nous a fait une visite l'été dernier et nous a lu l'arrêt de mort du gouvernement corrompu qui a nom administration Macdonald. Qu'il revienne expliquer pourquoi l'exécution n'a pas eu lieu en février dernier. Je serais très heureux de rencontrer n'importe lequel de ces honorables députés; et lorsqu'ils me traiteront comme un voleur et un usurpateur, ou de toute autre manière qu'il leur plaira, je les traiterai comme d'honorables messieurs. Que l'honorable député de Northumberland vienne avec son pot de goudron et ses plumes, dont il parle si librement, et je serai prêt à le bien recevoir.

Mais encore un mot, car peut-être que je retiens trop longtemps la Chambre. Je sais que le parti libéral et la presse libérale du Dominion se sont vantés que je ne pourrais conserver ce mandat, que j'allais être accueilli avec le plus grand mépris, et j'ai éprouvé beaucoup de leur mépris, mais je n'en ai pas encore souffert, et si je me connais bien je refuserai encore obstinément d'en souffrir. Le mépris, pour être cruel, doit venir de ceux dont le passé politique est sans taches. S'il m'était permis de juger les honorables députés de la gauche comme ils me jugent, je serais porté à dire qu'il n'y en a pas un seul parmi eux qui n'ait point violé quelques dispositions de la loi, et peut-être chacune d'elles, et, comme parti, je dirais que les moyens des honorables députés de la gauche pour obtenir les rênes du pouvoir sont tels qu'ils feraient rougir un voleur de grand chemin. Ce qui est mal pour moi semble être digne d'éloge pour eux. Il n'y a pas dans le comté de Queen un seul homme de leur parti qui ne ferait pas ce que j'ai fait, ou qui n'avouerait pas qu'il prendrait sur moi tout avantage possible; et si les honorables députés de la gauche étaient sincères ils diraient qu'ils profiteraient eux-mêmes d'un pareil avantage, s'ils en avaient l'occasion, et leur protestation du contraire est de l'hypocrisie libérale.

La presse libérale a aussi essayé depuis le commencement de cette difficulté de ruiner ma réputation dans tout le Dominion, et plus particulièrement à Saint-Jean. L'honorable député de Saint-Jean (M. Ellis), dans son journal, je regrette d'avoir à le dire, a journellement lancé des accusations et des insinuations que le plus vil esprit de parti seul pouvait

M. BAIRD

inventer, et lorsque son imagination lui faisait défaut, il ajoutait à son fonds tout ce qu'il pouvait emprunter à une presse également partisane et hostile. Il a constamment tenu devant le public tout ce qui pouvait m'amoindrir, mais je dois dire que ni lui ni ses amis n'ont réussi sensiblement jusqu'à présent. Au nombre des vérités que l'on a publiées sur mon compte est celle que j'occupe un siège en arrière, mais je ne sache pas que ce soit là une chose contraire à la dignité d'un député, car la plupart des nouveaux députés prennent des sièges en arrière.

On a encore dit que je n'étais d'aucune utilité comme membre de cette Chambre; c'est très vrai, mais s'il en est ainsi j'ai la grande satisfaction de savoir que je suis, sous ce rapport, en nombreuse compagnie, dans laquelle je saluerai le premier l'honorable député de Saint-Jean (M. Ellis). On n'a pas encore découvert son utilité, et je crois que si quelqu'un de ses commettants trompés venait ici, il verrait quelle grande nullité il a pour représentant.

Le *Globe* de Saint-Jean, l'*Advertiser* de Cape Ann, et l'*Argus* de Portland, ont prétendu qu'il était l'homme le plus important des provinces maritimes, et qu'il mettrait bientôt le parlement dans la bonne voie sur la question des pêcheries et autres questions internationales, mais, malgré toutes leurs prédictions, si ses commettants venaient ici ils s'apercevraient qu'il est à peu près aussi inutile que je le suis moi-même. Je suis heureux de dire que ses critiques me sont très légères.

Si j'ai péché contre un adversaire politique ou contre une seule division électorale—ce que je n'admets pas—je puis dire qu'il a péché contre toute la nation et contre son pays. La déloyauté, la séparation et l'annexion ont été le thème de toute sa vie; il a passé sa vie à fomenter la déloyauté dans le cœur des populations; il a constamment travaillé à semer la rédition et le mécontentement dans l'esprit d'un peuple content de son sort en grossissant les maux existants et en en inventant qui n'ont jamais existé, par la voie d'un journal malfaisant, et de cette manière il s'est tenu devant le public simplement pour satisfaire son égoïsme et atteindre ses fins orgueilleuses. A ses côtés a travaillé le *Daily Telegraph*, de Saint-Jean, contrôlé par un politicien usé et mécontent, qui s'est porté candidat aux élections politiques depuis que j'ai souvenance, qui a travaillé vigoureusement jusqu'au jour de la nomination, mais qui n'a jamais osé faire son dépôt de \$200, sachant bien qu'il ne pourrait obtenir le tiers des votes dans son comté natal. Cet homme peut écrire d'une manière très habile sur le sujet, mais je suis prêt à défier tous ces messieurs. Je puis me moquer de leurs opinions et braver leurs efforts les plus habiles. Je ne leur demande pas d'abandonner la partie. Je les engage à marcher, et je suis sûr qu'ils ne peuvent m'enlever cinq votes dans le comté de Queen. Si le public devait ajouter foi à ce que l'on a publié sur mon compte, il me croirait capable de méfaits presque sans nombre. Il croirait que j'ai engagé un officier-rapporteur à violer la sainteté de son serment et à faire un faux rapport; que je me suis emparé de ce jeune homme qui jouissait d'une si belle réputation et l'ai détourné du sentier de la justice pour le conduire dans le chemin du déshonneur. C'est là le langage de ces messieurs, mais selon eux, il y avait autre chose à faire. Le juge Steadman est venu dans mon comté pour m'enlever le mandat et le donner à M. King au moyen d'un décompte, et mon avocat a obtenu, par mon ordre, un bref de prohibition de la cour suprême pour empêcher le juge de faire ce décompte. La presse libérale a alors éclaté de nouveau contre moi. J'avais saisi la cour suprême à la gorge; j'avais induit un des juges à violer la solennité de son serment; je l'avais amené à souiller son hermine judiciaire et à prostituer ses hautes fonctions par esprit de parti.

Voilà le langage même dont s'est servi la presse libérale, et lorsque je l'ai appelée à en répondre devant la cour suprême, j'ai été accusé d'attenter à la liberté de la presse, la glorieuse liberté de la presse. C'était une glorieuse liberté